

Pour vous aider dans le choix de votre niveau:



Elémentaire		Indépendant		Expérimenté	
A1	A2	B1	B2	C1	C2
Découverte	Intermédiaire	Seuil	Avancé	Autonome	Maîtrise
6ème	4ème	3ème	Lycée	Bac	

Des permanences sans rendez-vous auront lieu les soirées suivantes si vous souhaitez l'avis d'un professeur:

Des permanences sans rendez-vous auront lieu les soirées suivantes si vous souhaitez l'avis d'un professeur:

- ⇒ 19/09/2019
- ⇒ 25/09/2019

Entre 17h30 et 20h00



INSTITUT MUNICIPAL

9, rue du Musée
(Place Saint-Éloi)
49100 Angers

☎ 02 41 05 38 80

✉ institut.municipal@ville.angers.fr
www.angers.fr/institutmunicipal

Horaires d'ouverture de l'accueil (période de septembre à mai)

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 20 h
le samedi de 9 h à 12 h

et l'été, ouverture de l'accueil (juin / juillet)

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 19 h 30
(fermé le samedi) (fermé en août)

@institutangers



ITALIEN



Cours semi-collectifs payants

Sur inscription à l'accueil

Niveaux proposés

A1 et A2 Élémentaire : découverte / intermédiaire
B1 / B2 : Indépendant : seuil / avancé
C1 Expérimenté : autonome

2019/2020

Vers le A1 :

🕒 50 h

> Cours les lundis de 19h30 à 21h (du 23/09/2019 au 29/06/2020 - 2 derniers séances 1h de cours)

> Enseignés par **Mme Cassella**

> aucun niveau prérequis

Livre à acheter pour suivre le cours : Nuovo Espresso 1

Vers le A2 :

🕒 50 h

> Cours les lundis de 18h à 19h30 (du 23/09/2019 au 29/06/2020 - 2 derniers séances 1h de cours)

> Enseignés par **Mme Cassella**

> niveau A1 prérequis

Livre à acheter pour suivre le cours : Nuovo Espresso 2

Vers le B1/B2 :

🕒 78 h

> Cours les mardis et jeudis de 18h30 à 20h (du 8/10/2019 au 19/12/2019 puis du 14/01/2020 au 26/05/2020)

> Enseignés par **Mme Baggio**

> niveau A2 prérequis

Livre à acheter pour suivre le cours : Nuovo Espresso 3



Vers le C1 :

🕒 50 h

> Cours de conversation avancée, culture italienne

les lundis de 18 h 30 à 20 h 15 (du 7/10/2019 au 15/06/2020)

> Enseignés par **Mr Longo**

> niveau B2 prérequis

Formalités et Tarifs

> Les cours sont encadrés par des enseignants qualifiés dispensant l'enseignement à partir d'ouvrages pédagogiques précisés dans le dépliant pour chacun des cours.

> La formation est conçue sur la base d'une présence aux cours et par des exercices complémentaires réalisés en dehors des cours.

> Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à fin juin, au delà, à partir de fin août.

À défaut de présentation de l'ensemble des documents cités en dernière page, aucune inscription ne pourra être validée et l'accès aux cours ne sera pas possible.



Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le formulaire détachable en dernière page

> Les cours payants de l'Institut municipal n'ouvrent qu'avec un **minimum de 10 inscrits et un maximum de 18 (sauf la conversation avec un maximum de 12 personnes)**.

> Les cours du jour sont affichés dans le hall d'accueil. (cours, horaires, n° de salle, étage).

> En cas d'absence et surtout d'arrêt des cours, prévenir l'accueil qui informera le professeur concerné.

> Un certificat d'assiduité peut être délivré à l'accueil, après avis du professeur, et uniquement en fin de module.

> Le montant des cours est dû même en cas d'arrêt en cours d'année (sauf cas exceptionnels : motifs graves de santé ou d'ordre familial, mutation professionnelle, reprise d'activité professionnelle incompatible avec le suivi des cours - cf règlement intérieur).

Paiement en 1 fois lors de l'inscription ou facilité de paiement en 2 fois (50% à l'inscription et 1 chèque du solde remis lors de l'inscription avec encaissement dans les 4 mois)

Forfait	Tarif normal	Tarif Carte Partenaire/ Etudiant	Tarif réduit Angers
78 h	436,80 €	188,76 €	362,70 €
50 h	280,00 €	121,00 €	232,50 €

PRÉ-INSCRIPTION cours municipaux

POUR L'INSCRIPTION, LES PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR SONT LES SUIVANTES :

> 1 photo

> 1 pièce d'identité en cours de validité uniquement pour les personnes de nationalité étrangère

Le paiement des droits d'accès avec les justificatifs nécessaires pour accéder aux tarifs préférentiels, à savoir :

> Pour bénéficier du tarif Angevin : 1 justificatif récent de domicile

> Pour le tarif jeune ou solidaire : 1 carte Partenaires ou une carte étudiant en cours de validité ou une attestation de statut apprenti

Madame Monsieur

Nom/Prénom:

Adresse :

Code postal et ville :

Tél. : Né(e) le/...../.....

Email (en majuscules) :

Angers (sur justificatif de domicile)

Étudiant(e) / carte Partenaires (sur présentation de la carte)

JE SOUHAITE M'INSCRIRE SUR :

Langues / Ateliers :

Niveau :

Groupe (si indiqué) :

Période : Annuelle

Date :/...../..... Signature